



Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) souhaite entamer une collaboration étroite avec le nouveau cabinet caquiste

Wendake, le 19 octobre 2018 – Afin de bâtir de solides relations au cours des quatre prochaines années, le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) souhaite entamer une collaboration étroite avec M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, sa ministre déléguée à l'Éducation, Mme Isabelle Charest, ainsi que sa collègue, Mme Sylvie D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones.

Partenaire incontournable pour la réussite scolaire des Premières Nations, le CEPN se montre prêt à travailler avec ce nouveau cabinet afin de poursuivre sa mission de défense des intérêts de l'ensemble de ses Premières Nations associées en matière d'éducation.

Faits saillants :

- Le CEPN est une association qui repose sur la force collective de ses 22 Premières Nations membres, qu'elle oriente vers une vision commune en vue d'offrir une éducation de qualité à tous les enfants des Premières Nations.
- Le CEPN participe au succès scolaire de plus de 4 600 élèves fréquentant des écoles de bande, en plus des nombreux autres élèves inscrits à des écoles provinciales.
- En 2011, le CEPN a mis sur pied l'Institution Kiuna, tout premier établissement postsecondaire fondé par et pour les Premières Nations.

Dans cet ordre d'idée, le CEPN tend la main au nouveau gouvernement et l'invite à faire appel à son expertise afin d'assurer une bonne compréhension de nos enjeux mutuels.

Citation :

« La compréhension des enjeux fondamentaux qui touchent les Premières Nations dans le domaine de l'éducation est primordiale. Afin d'assurer le développement sain de nos jeunes élèves et étudiants, il est important d'ouvrir rapidement le dialogue entre nos instances respectives. » (Lise Bastien, directrice générale du CEPN).

À propos du CEPN

Le CEPN est un organisme qui œuvre depuis plus de 30 ans pour la reconnaissance du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système d'éducation complet doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leurs cultures. Pour plus d'information sur le CEPN, visitez le www.cepn-fnec.com.